



COMPTE-RENDU du Comité Technique Spécial Départemental du vendredi 16 novembre 2018.

Le vendredi 16 novembre 2018, un CTSD a été convoqué par la Directrice Académique avec pour ordre du jour le bilan de la rentrée dans les collèges et les lycées.

◆ 1^{er} constat= La Vendée accueille 261 élèves supplémentaires en cette rentrée par rapport à la rentrée 2017. Cependant, l'augmentation des effectifs a été moins importante que les prévisions de janvier 2018

◆ Dans les collèges, ce sont 16 192 élèves qui ont fait leur rentrée, soit 315 élèves supplémentaires comparés à la rentrée 2017. Cette hausse est conforme aux prévisions arrêtées en janvier 2018. On note une hausse plus importante que prévue pour les élèves inscrits en SEGPA et dans les ULIS. En cette rentrée, la dotation implantée dans les collèges a augmenté de 335,5h par rapport à novembre 2017 pour financer notamment :

- l'ouverture de l'ULIS au collège Michel Ragon de Saint Hilaire de Loulay (21h)
- le renforcement de l'accueil des élèves allophones avec la création de l'UPE2A de Viète et d'un demi-poste supplémentaire pour l'UPE2A de Renoir (18h)
- un demi-poste de faisant-fonction de directeur de SEGPA au collège de Montaigu (9h)
- l'ouverture de 9 classes supplémentaires (261h).

Mais globalement, les conditions d'enseignement ne s'améliorent pas comme le prouve l'augmentation du nombre moyen d'élèves par division qui passe de 25,6 en 2017 à 25,7 en 2018. **Nous avons donc dénoncé le nombre de classes trop surchargées et porté les revendications de la FSU : 24 élèves maximum par classe et la double inscription des élèves inclus (ULIS, EGPA...) dans leur structure d'accueil et dans les classes ordinaires.**

◆ Dans les Lycées d'Enseignement Général et Technologique, on assiste à un recul des effectifs (139 élèves de moins qu'en novembre 2017) avec des prévisions d'effectifs non réalisées. Nous avons donc fait part de nos inquiétudes sur cette situation. La dotation implantée dans les LEGT ne progresse que de 8,28h par rapport à la rentrée dernière.

◆ Dans les LEP/SEP, on note une augmentation (+60) plus importante que les prévisions (+44). Nous sommes intervenus pour évoquer la saturation de l'offre en 2^{de} Bac pro car sur les 777 places prévues par l'Inspection Académique, 773 sont pourvues. La dotation implantée dans les LEP/SEP ne progresse que de 24,84h par rapport à la rentrée dernière.

◆ Nous avons dénoncé la baisse de l'enveloppe d'IMP allouée aux établissements, en rappelant que les missions sont restées les mêmes et que les moyens attribués permettent encore moins de tout financer. Nous avons interrogé les services de l'IA pour savoir comment seraient rémunérées les missions effectuées mais ne bénéficiant pas d'IMP. Aucune réponse ne nous a été apportée. De plus, nous avons dénoncé que des missions jusqu'à présent financées par une dotation supplémentaire au mois de septembre ne le soient plus :

- L'IMP du RUPN (réfèrent pour les ressources et les usages pédagogiques numériques), qui était financée par une dotation rectorale versée aux établissements en septembre, doit depuis septembre 2017 être prévue sur l'enveloppe initiale.
- Le ¼ d'IMP pour « Devoirs faits » dans les collèges, qui avait été attribué en plus en septembre 2017, est désormais noyé dans l'enveloppe globale d'IMP, enveloppe à la baisse.

◆ Nous avons ensuite étudié la coloration des postes. Nous avons déploré le nombre important de BMP de faible quotité horaire. De plus, nous avons attiré l'attention des services sur certains couplages de BMP ou de compléments de service qui nous semblaient peu raisonnables, soit en raison de la distance, soit en raison de la faible quotité horaire, voire les 2. En cette rentrée, des collègues sont à cheval sur 3 établissements !

◆ Puis nous avons abordé la dotation départementale en assistance éducative. La Vendée perd 3,5 postes d'AED. Les lycées sont les plus impactés avec le retrait de 3,25 postes. Nous nous sommes étonnés du retrait de ces moyens, alors que les effectifs en collège poursuivent leur progression et que ceux des lycées sont stables.

Pour que nous puissions vous représenter au mieux, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour évoquer la situation de votre établissement !